

Votre contact service client

ContaminantsEAF@eurofinsFR.com
+33 2 46 47 20 11
Du lundi au vendredi de 8H00 à 18H00
www.eurofins.fr

Echantillon n° : 652-2026-00054141

Commande n° : 652-2026-016908

Code client : A00217455

Dernière date de réception : 15/06/2026

Date de mise en analyse : 15/06/2026

Date de fin d'analyse : 17/06/2026

Température de réception : Température ambiante

Quantité reçue : 100g

Informations fournies par le client
AROMANDISE

140, rue des Walkyries
34000 MONTPELLIER
France

Référence Client / Description : Matcha dessert & latte / Poudre de thé vert matcha

N° lot : AMDHN 2601 B

Libellé marque : Aromandise

Biologique : vrai

DLC/DLUO : 30/03/2028

Test	Paramètres [Méthode]	Résultats	Valeurs Guide (X)	Valeurs Client (X)
Portion analytique				
Analyses élémentaires				
LS71T	Plomb [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]			
PZ	Plomb (Pb) ⁽¹⁾	0,61 ± 0,183 mg/kg		<1.5 ^(X)
LS9C9	Cadmium [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]			
PZ	Cadmium (Cd) ⁽¹⁾	0,074 ± 0,0222 mg/kg		<0.5 ^(X)
LS8XS	Arsenic [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]			
PZ	Arsenic (As) ⁽¹⁾	0,09 ± 0,028 mg/kg ⁽²⁾		
LS45M	Mercur [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]			
PZ	Mercur (Hg) ⁽¹⁾	0,008 ± 0,0024 mg/kg	<0.02 ^(X)	
LSDWF	Nickel [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]			
PZ	Nickel (Ni) ⁽¹⁾	5,16 ± 1,548 mg/kg ⁽³⁾		

Commentaires
Commentaires

(2) Aucune réglementation spécifique au thé, seuil indicatif ≤ 0,5 mg/kg pour le sel

^(X)
(3) Aucune réglementation spécifique au thé, seuil indicatif ≤ 15 mg/kg pour le cacao

^(X)

Notes explicatives

(1) La détermination a été réalisée par un laboratoire membre du réseau Eurofins : Eurofins Analyses pour l'Environnement France, France

(X) Ces données ont été modifiées. Cette modification a été demandée par le client.

Informations sur l'accréditation

PZ : Seuls les paramètres avec ce préfixe sont couverts par l'accréditation COFRAC ESSAIS 1-1488 (Portée sur <https://www.cofrac.fr/>)

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ou échantillonné ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel que reçu ou pris en charge.

Nantes, 09/09/2026

Ary Frein - 02 46 47 00 78

Votre contact service client

ContaminantsEAF@eurofinsFR.com
+33 2 46 47 20 11
Du lundi au vendredi de 8H00 à 18H00
www.eurofins.fr

Echantillon n° : 652-2026-00057042

Commande n° : 652-2026-017821

Code client : A00217455

Dernière date de réception : 22/06/2026

Date de mise en analyse : 25/06/2026

Date de fin d'analyse : 04/07/2026

Température de réception : Température ambiante

Quantité reçue : 100g

Informations fournies par le client**AROMANDISE**

140, rue des Walkyries
34000 MONTPELLIER
France

Référence Client / Description : THEMJAD / Poudre de thé vert Matcha

Votre commande : Analyses produits

N° lot : AMDHN-2601-B

Libellé marque : AROMANDISE

DLC/DLUO : 30/03/2028

Déclaration de conformité**Chimie****Valeurs Guide**

Sur la base des analyses réalisées et des valeurs de référence en notre possession (normes, codes de pratique, littérature scientifique, résultats mesurés sur des produits de référence, etc.) :

Les paramètres mesurés et présentés sur ce rapport d'essais sont en accord avec les valeurs guides pour ce produit. [Règlement (UE) 2023/915]

Commentaires relatifs à la déclaration de conformité : Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation

La conclusion / déclaration de conformité prend seulement en compte les résultats des paramètres pour lesquels un critère est édité.

-Pour la microbiologie des aliments, la microbiologie et la chimie des eaux : Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
-Pour la chimie des aliments : Pour déclarer ou non la conformité, l'incertitude associée au résultat a été ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation en vigueur afin de privilégier le risque client. Elle n'a pas été prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Test	Paramètres [Méthode]	Résultats	Valeurs Guide
Portion analytique			
Analyses élémentaires			
ZS04M	Aluminium [Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]]		
	Aluminium (Al) ⁽²⁾	2 240 mg/kg ⁽⁵⁾	
Contaminants			
SFPC4	Perchlorate [Internal Method, LC/MS/MS]		
	HQ Perchlorate ⁽³⁾	0,37 ± 0,093 mg/kg	≤ 0,75 ⁽¹⁾
Autres			
DJTHF	Theanine [EU 152/2009 (F), IC-UV]		
	Théanine ⁽⁴⁾	0,941 ± 0,0941 g/100 g	

Commentaires

(1) Règlement (UE) 2023/915

Commentaires

(5) Aucune réglementation spécifique au thé, seuil indicatif 1 mg d'aluminium/kg de poids corporel/semaine ^(x)

Notes explicatives

- (2) La détermination a été réalisée par un laboratoire membre du réseau Eurofins : Eurofins Analyses pour l'Environnement France, France
(3) La détermination a été réalisée par un laboratoire membre du réseau Eurofins : Eurofins SOFIA GmbH (Berlin), DE
(4) La détermination a été réalisée par un laboratoire membre du réseau Eurofins : Eurofins Vitamin Testing Denmark, DK

(X) Ces données ont été modifiées. Cette modification a été demandée par le client.

Informations sur l'accréditation

HQ : Seuls les paramètres avec ce préfixe sont couverts par l'accréditation DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAKKS D-PL-19579-02-00 (Portée sur <https://www.dakks.de/files/data/as/pdf/D-PL-19579-02-00.pdf>)

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ou échantillonné ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande. Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel que reçu ou pris en charge.

Nantes, 09/09/2026

Ary Frein - 02 46 47 00 78

